

BOURSES SCOLAIRES ISTANBUL



nadia.louahem@diplomatie.gouv.fr
salim.bas@diplomatie.gouv.fr
social.istanbul-cslt@diplomatie.gouv.fr



Consulat général de France à
Istanbul
Taksim Caddesi - 34435 Beyoglu
/ Istanbul



+ 90 212 334 87 13

LA 2ème CAMPAGNE DE BOURSES POUR L'ANNEE 2020-2021 EST OUVERTE

CONDITIONS

Sous conditions de ressources et de patrimoine (mobilier et immobilier), des bourses scolaires peuvent être accordées par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) au bénéfice d'enfants français scolarisés au lycée français Pierre Loti et à La petite école de Tarabya.

DEMARCHES

Conditions générales pour les élèves :

- Être de nationalité française ;
- Être âgé d'au moins 3 ans durant l'année civile de la rentrée scolaire, (naissance 2017) ;
- Être inscrit avec au moins un de ses parents au registre des Français établis hors de France.

Sont concernées par cette 2ème campagne de bourses 2020-2021:

- Les nouvelles demandes de familles récemment installées à Istanbul ;
- Les demandes de familles déjà installées mais dont la situation a changé depuis février 2020 (naissance d'un enfant, dégradation sensible de la situation financière...);
- Les demandes de renouvellement présentées par des familles qui, pour une raison majeure (maladie...), n'ont pas pu présenter leur dossier en janvier ;
- Les demandes de révision sur les décisions prises par la commission nationale à l'issue de la première campagne.



Veillez renseigner le formulaire et la fiche ressources 2019 disponible sur le site et rassembler les justificatifs.



Les dossiers peuvent être transmis par courrier postal ou déposés directement au Consulat.

Pour toute information, rendez vous sur le site internet du consulat

AGENDA

- du 22 juin au 30 septembre 2020 : dépôt des dossiers de bourses.
- Novembre 2020 : Réunion du second conseil consulaire.
- Décembre 2020 : Tenue de la commission nationale des bourses scolaires à Paris.
- Fin décembre 2020 : Notification aux familles des décisions de la commission.

**TOUT
DOSSIER
INCOMPLET
NE SERA PAS
TRAITE**